



MAIRIE
DE
SEILLANS
VAR

NOTE D'INFORMATION

Travaux réseaux eau, assainissement, voirie dans la traversée du village

Le département a prévu de réaliser des travaux de rénovation du revêtement de la RD19 traversant le village. Ce goudronnage aura lieu au mois d'**octobre 2026** depuis le pôle médical, devant le bar Charlot et jusqu'aux Millières.

La régie des eaux intercommunale informée, comme la commune tout récemment de ce projet, a décidé de profiter de ces travaux pour procéder à la réfection complète des réseaux d'eau et d'assainissement concernés par ce secteur qui sera connecté avec ceux déjà rénovés du village.

Au regard de l'importance des travaux, vous êtes informés que l'entreprise TAXIL, titulaire du marché des travaux, va commencer une première tranche **dès le 15 juin 2026**.

Le détail de ces opérations comporte deux secteurs :

- **Secteur 1** : De la pharmacie jusqu'au premier portail d'accès à l'école primaire, **du 15 juin au 3 juillet 2026**. Stationnement interdit sur une partie de la montée des Ferrages.
- **Secteur 2** : De l'école jusqu'au premier feu tricolore **à partir du 6 juillet 2026**. Sur ce secteur, une partie des travaux commence depuis le portail de l'école du haut vers le monument aux morts, et une autre depuis l'angle de la Magnanerie vers le centre-ville. Stationnement interdit de la Bouchonnerie jusqu'aux feux tricolores.

Ces travaux seront interrompus du **7 au 31 août 2026**, pour être achevés fin septembre 2026.

Du 31 août au 30 septembre 2026, deux équipes de l'entreprise TAXIL travailleront simultanément dans les deux secteurs, si ces derniers n'ont pas été complètement achevés.

En ce qui concerne le goudronnage, le chantier se fera de nuit **début octobre 2026** (deux nuits de préparation suivie de trois nuits d'application). Les travaux se feront sous route fermée par l'entreprise COLAS avec communication des dates d'intervention.

Merci de votre compréhension pour la bonne exécution de ces travaux particulièrement nécessaires et très utiles.

Le Maire

René UGO

